

Balade pédestre

Le chemin des trois moulins

NARCY



Office de tourisme

LA CHARITE-SUR-LOIRE

Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Le chemin des trois moulins



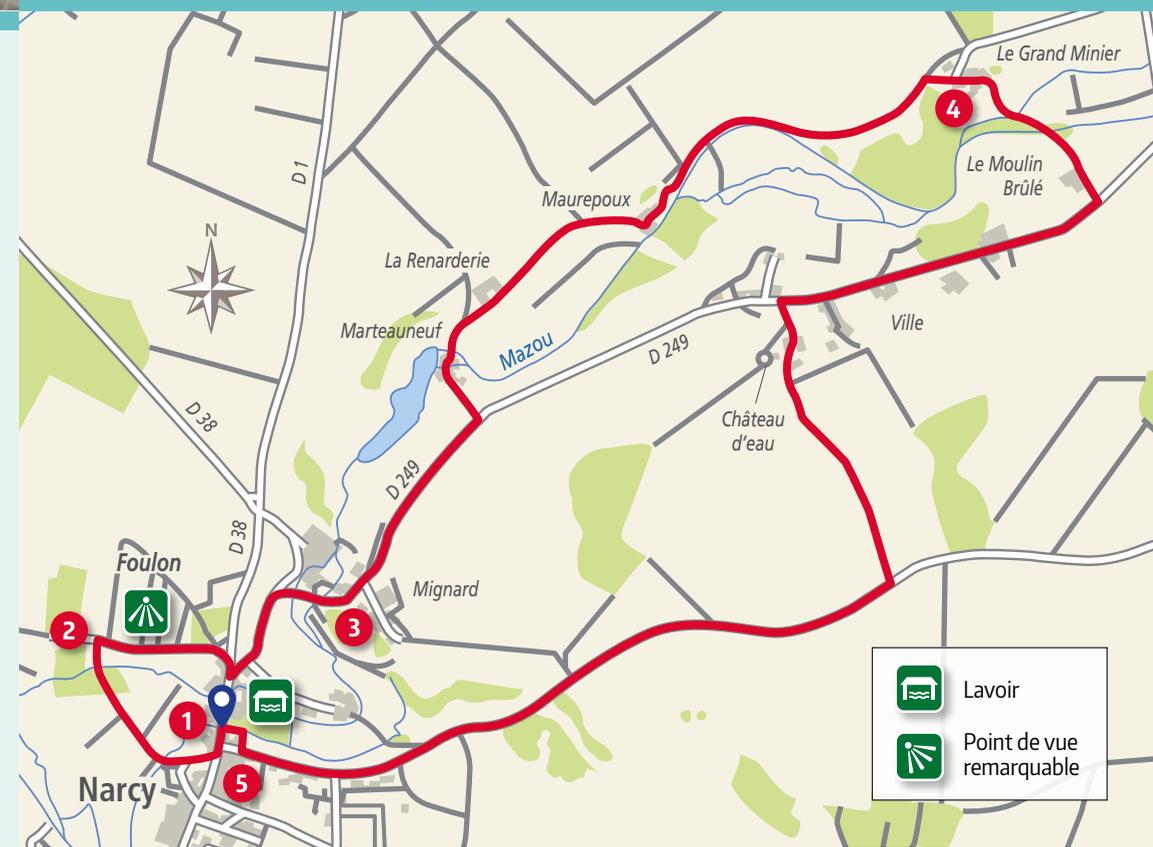
Le forgeron de Maurepoux

La stèle funéraire gallo-romaine a été découverte dans un ancien cimetière mérovingien de même qu'une quinzaine de sarcophages, provenant d'une ancienne nécropole mérovingienne au lieu-dit Maurepoux. Il s'agit d'une stèle funéraire en pierre datant du I^{er} ou du II^e siècle, représentant un forgeron tenant un marteau et une pince. La présence de cette stèle de forgeron laisse entendre que l'activité sidérurgique existe très tôt dans cette partie de la vallée du Mazou. La stèle est exposée à la mairie du village de Narcy.



▼ Narcy

- Ce sentier permet de découvrir, au plus près du Mazou, le village de Narcy et son histoire marquée par la sidérurgie.
- 1 Dos à l'entrée de l'église, prenez le chemin en face de vous et traversez le passage à gué. Après 400 m, passez un espace enherbé, planté d'arbres, pour découvrir la roue du moulin du Foulon. Empruntez la passerelle métallique et prenez de suite à droite pour rejoindre le haut du site du Foulon.
- 2 Au sommet, quittez-le en vous dirigeant sur la droite. Continuez ce chemin jusqu'au cédez-le-passage, descendez alors légèrement sur la droite et traversez prudemment la D 38 pour aller en direction de Vielmanay. Dans le hameau de Mignard, après avoir emprunté le 2^e pont, vous pourrez admirer à gauche l'ancien château du hameau.
- 3 Poursuivez la route goudronnée pendant 1 km puis tournez à gauche en direction des hameaux de La Renarderie et Maurepoux. Ne manquez pas le moulin de Marteauneuf, toujours en activité. La route devient progressivement un chemin de terre. Au bout, prenez le chemin enherbé, à gauche, qui longe une maison. Continuez-le, il alterne espaces dégagés et sous-bois sur un peu moins d'1 km.
- 4 Vous traversez le hameau du Grand Minier, pour retrouver une zone en sous-bois qui se termine à Moulin Brûlé. Vous rejoignez alors la D 249. Tournez à droite. Restez sur la route goudronnée pendant 800 m, vous traversez le hameau de Ville. Un peu avant une croix en bois située sur votre droite, tournez dans le chemin de pierre à gauche, vers le château d'eau. Peu après, à la patte d'oie, prenez le chemin de terre du milieu durant 700 m. Tournez à droite, sur une route goudronnée, pour rejoindre Narcy.
- 5 Dans le village, face au N°4 de la rue de l'Enfer, prenez à droite jusqu'au lavoir. Empruntez le petit pont de pierre sur la rivière, puis passez derrière le lavoir pour arriver face au Mazou. Prenez alors à gauche, la rue principale du village, jusqu'au prochain croisement et traversez prudemment la D 38 pour rejoindre l'église.



 Distance : 8 km

 Durée : 2h00

 Difficulté : facile

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Narcy, place de l'église
Saint-Marcel



RECOMMANDATIONS

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacharitesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacharitesurloire-tourisme.com



Travail technique effectué par l'OT La Charité-sur-Loire - Bertranges - Val de Nièvre avec le soutien du chantier d'insertion et de la Communauté de communes Les Bertranges.